Image not found or type unknown

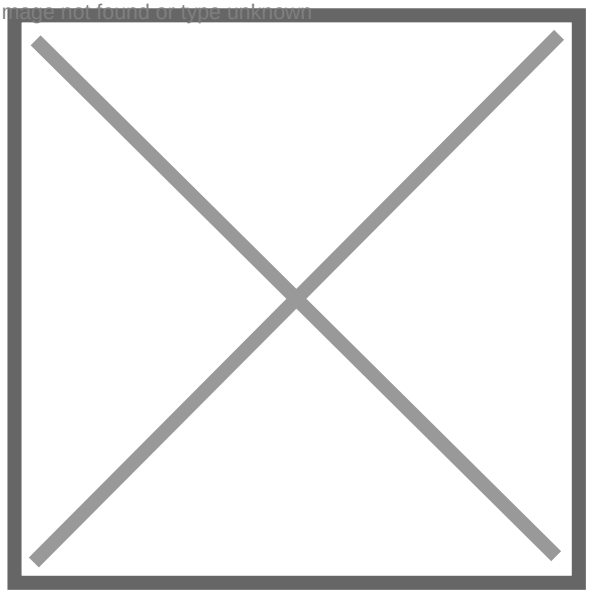

Qui a la garde des enfants, moi ou mon mari ?

Par **jolieperle_old**, le **01/10/2007** à **14:42**

Je suis actuellement en congé-parental et j'ai 3 enfants .En cas de divorce,le juge donnera la garde à moi ou à mon mari ?

Par **ly31**, le **01/10/2007** à **17:38**

Bonjour,

Pour répondre à votre question, je dirai que Monsieur le Juge à tendance à donner la garde des enfants à la maman, si celle ci est une bonne mère bien évidement

Cependant, le père des enfants conserve ses droits.
Il a le droit de voir et de recevoir ses enfants, à condition d'avoir un appartement descend pour les accueillir

Monsieur le Juge interroge les parents, les Avocats, et toute décision est prise dans l'intérêt des enfants

Je vous souhaite bon courage

ly31

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés